

Commission CNDS

Président : F. DUMONT

CAMPAGNE 2017

Comme chaque année le CDOS Nord a été associé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord pour les travaux d'instruction des dossiers CNDS.

Les objectifs spécifiques dans la note d'orientation nationale étaient identiques à ceux de l'année passée, à savoir, « soutenir la structuration du mouvement sportif », « réduire les inégalités d'accès à la pratique », « favoriser l'apprentissage de la natation », « promouvoir le sport-santé », « accompagner les actions locales organisées en marge des grands événements sportifs internationaux » (GESI) au travers desquels nous trouvons maintenant « héritage 2024 ».

Pour le traitement proprement dit des dossiers, il le fut au même titre que les années précédentes sous forme de binômes associant un représentant du mouvement sportif à un représentant de la DDJSCS.

Les services de l'état ont insisté pour que les dossiers soient établis sous e-subvention, et donc après les Ligues il y a 2 ans, les Comités Départementaux l'an passé, les dossiers clubs étaient obligatoirement dématérialisés cette année. Ainsi, pour cette campagne, 99% des demandes de subvention ont été effectuées de façon dématérialisée. Certainement en conséquence, le nombre total de dossiers a encore une fois diminué : après 821 dossiers étudiés en 2015, 440 dossiers en 2016, ce sont cette année 322 dossiers qui ont été étudiés.

La part territoriale pour la DDCS 59 était de 4 042 850 € (contre 3 826 554 € l'an passé soit une augmentation globale de 5,4%). Cette somme a été répartie de la manière suivante :

- 1 373 943 € (34 %) pour l'emploi pour 289 associations (clubs, 87 % et Comités Départementaux, 13%) ;
- 118 200 € (2,9 %) pour l'aide à l'apprentissage pour 13 associations ;
- 2 550 707 € pour les actions traditionnelles pour 131 associations ;

Nous noterons que le montant des actions traditionnelles a été attribué à 61% pour les comités départementaux et 39 % pour les clubs.

En ce qui concerne l'emploi, en 2017, 21 postes ont été créés et pour 19 d'entre eux (91 %) il s'agissait des premiers postes pour les structures. Parallèlement, 33 postes d'apprentis ont été soutenus. Encore une fois la DDCS et le CDOS ont montré leur engagement pour accompagner l'emploi et aider à la formation des éducateurs sportifs.

Pour les enveloppes fléchées, 62 675 € ont été consacrés à l'action « J'apprends à nager », 40 894 € aux « Publics Féminins citoyens du sport » et 47 654 € pour « Héritage 2024 ».

Sur les activités périscolaires AES, 160 000€ ont été consacrés à la pratique de jeunes enfants en situation de handicap ce qui représente 48 % de l'enveloppe sur ce dispositif.

Il est important de dire également que cette campagne 2017 aura été particulièrement compliquée à mener pour des raisons d'outils informatiques absolument non opérationnels. Si au final tout s'est bien passé, c'est grâce au travail remarquable de madame Martine Bouche. Nous en profitons pour la remercier et saluer son implication dans le développement du sport dans notre département tout au long de sa carrière et nous lui souhaitons une excellente retraite.

La commission du CNDS du CDOS attend maintenant la campagne 2018 et la note d'orientation ministérielle de notre nouvelle ministre des Sports et la façon dont elle traduira son souhait de repositionner le budget du CNDS sur ses fondamentaux :

- Les territoires carencés (quartiers prioritaires de la politique de la ville et environnants, zones de revitalisation rurale) avec un objectif de fléchage de 50 % du budget d'intervention du CNDS ;
- Le sport pour tous les publics ;
- L'innovation sociale grâce au sport pour contribuer à l'objectif de 3 millions de pratiquants supplémentaires.